

## Entretien avec Bertrand Hauchecorne



Maire de Mareau-aux-Prés, Administrateur de l'AMRF, membre du Comité des finances locales (CFL)

« Ce qui m'alerte le plus, c'est que les élus n'ont plus de visibilité »

### Que reprenez-vous à l'issue de cette loi de finances 2024 ?

Ma première remarque est que certes la DGF augmente mais bien insuffisamment, ce qui ne correspond pas à nos demandes d'ajustement sur l'inflation. Dans le même esprit, la forte augmentation de la dotation biodiversité, rebaptisée maladroitement "aménités rurales", est une satisfaction, mais avec mes collègues maires ruraux nous la trouvons mal répartie car toutes les communes rurales apportent peu ou prou leur contribution à la qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité ; il devra nécessairement y avoir un travail à ce sujet pour préparer le PLF 2025. Autre exemple, certes la Dotation de solidarité rurale (DSR) augmente, mais elle est encore loin de ce que consacre l'État à la DS Urbaine. Et nous ne savons pas encore la façon dont le CFL va répartir la hausse en fonction des différents zonages (cible, péréquation, bourg).

Globalement l'ensemble demeure donc très stable, mais ce qui m'alerte le plus, c'est que devant la complexité du système, beaucoup d'élus n'y comprennent plus grand-chose, n'ont plus de visibilité, ni de prévisibilité. L'image de la Une du journal illustre bien cela : c'est tellement compliqué que l'on regarde ce qu'on a au bout du compte, sans être capable d'expliquer d'où ça vient.

« L'image de la Une du journal illustre bien cette idée que les élus ne sont plus capables de savoir d'où ça vient »

### Comment vos collègues maires réagissent à ce sentiment de loterie ?

Cette désappropriation de l'élu face aux critères financiers crée un sentiment d'injustice, nourri par l'absence de transparence du système. Ceci engendre un sentiment d'insécurité, aggravé par la hausse des prix, et cela fragilise les élus dans leur quotidien, que ce soit dans la manière de planifier leur projet, ou dans leur relation avec leurs administrés.

Il est par exemple troublant de constater que les préfetures sont souvent incapables d'expliquer les différents critères pour répondre aux interrogations des élus, qui sont nombreux à solliciter leur président d'AMR ou l'AMRF pour avoir des réponses. D'autant que cette opacité sur les critères, se double d'un manque de visibilité sur l'octroi des aides.

« L'opacité sur les critères se double d'un manque de visibilité sur l'octroi des aides »

### Quels sont les exemples concrets des difficultés liées à cette opacité ?

Parlons du Fonds vert (sans nous appesantir sur la complexité des dossiers qui est un point de vigilance en soi), les élus ne savent rien du calendrier, au point de ne même pas savoir si leur dossier est accepté ou pas. Il faudrait donc, à tout le moins, préciser les délais et les conditions d'éligibilité et pourquoi pas, que les dossiers soient étudiés par une commission comprenant des élus comme

pour la DETR. Idem sur la labellisation "Village d'avenir", dont les élus restés sur le quai ne savent même pas pourquoi ils n'ont pas été pris.

Cette opacité fragilise la confiance dans le système qui régit les finances locales, mais, plus encore, elle fragilise les élus dans leur capacité d'action. Les maires dans leur ensemble sont soucieux d'avoir de la visibilité sur l'avenir, avec par exemple des plans pluriannuels de subvention. C'est tout l'inverse aujourd'hui : on dépose des dossiers un peu partout, mais nous n'avons aucune idée de savoir si on sera éligible, et surtout quand.

### Quelles sont les conséquences de cette insécurité financière sur les projets des élus ?

Même quand on donne le premier coup de pioche, on ne sait pas de combien on disposera. Alors certains naviguent à l'aveugle en ayant recours à l'emprunt, tandis que d'autres thésaurisent pour faire une cagnotte avant de concrétiser leur projet.

C'est dans cet esprit que doit être conduite la réforme de la DGF annoncée. Elle doit redonner confiance et visibilité aux élus sur la façon dont sont attribuées les dotations. Les travaux ont commencé au CFL, et nous pouvons nous féliciter du fait que la DGF à l'échelle communale sera a priori maintenue, malgré les tentations de l'intercommunaliser. Il y a consensus parmi les élus mais on sait que l'Administration veut imposer l'alternative. Pour le reste, sur la réflexion quant à une dotation universelle strictement liée au nombre d'habitant, sans coefficient logarithmique, complétée par une dotation de centralité et une autre de ruralité, les débats ne font que commencer... ●